



quel peine pour violence avec arme factice

Par **david22**, le **08/02/2010** à **11:09**

Bonjour , suite à une soirée arrosée avec mon frère pour fêter le fait que j allais être papa , nous rentrons à son domicile vers 3 h du matin . mon frère remonte chez lui , et moi j attends mon taxi pour rentrer chez moi .

un groupe de jeunes passe devant moi , et une jeune fille du groupe m insulte , je lui répons de plus belle tout aussi vulgairement . seulement cette jeune comme à gueuler dans la rue en m insultant et en arrivant vers moi rapidement .

mon frère ayant entendu des cris , descend rapidement avec un paint ball , met la fille à terre en la pointant avec son arme factice et lui demande d arrêter de foutre le bordel et de s en aller . les jeunes s en vont. la police arrive 2 minutes plus tard et nous sommes conduit au poste ou mon frere est placee en garde a vue jusque 10 h le lendemain matin .

il a eu une condamnation en 2002 , ou il s etait bagarre avec un gars , mais il n y avait rien de méchant , juste des bleus des deux cotés .

ma question est simple : pensez vous qu il peut faire de la prison ferme . et si oui est il possible d echanger 1 mois de prison ferme contre 5 ans de tig ?

merci , mon frere est un peu stresse et moi je m en mords les doigts que mon frere soit descendu pour me defendre.

Par **seb88**, le **24/04/2010** à **00:28**

un pistolet de painball n'est pas une arme "factice" comme vous le mentionnez mais une arme de 7eme catégorie (comme un couteau par exemple. A bout portant dans la tete -- ex: les yeux-- ou autre, elle peut causer des dommages grave voir irréversibles.

En outre, les "echanges" ne sont pas possible. Le juge sera le seul a donner son verdict et vous n'aurez pas la possibilité de "marchander".

Bon courage